

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 5 MARS 2025

Objet :

**Convention relative à la vérification des
conditions de regroupement familial
avec l'OFII**

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien RIBES, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Laurent FUSTER à M. Jean-Philippe GARCIA, M. Bernard GUERRERE à M. Jean-François GUIBBERT, Mme Marie CHOLLET à Mme Françoise CRASSOUS, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Laure GIMENO à M. Claude VIDAL, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ.

Secrétaire de séance : Mme Françoise CRASSOUS.

Début de séance : 18H30

N° : D-2025 - 03 - 05 - 05

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	22	22

Monsieur le Maire présente au Conseil une proposition de convention relative à la vérification des conditions de regroupement familial avec l'OFII.

En effet, la vérification des conditions de regroupement familial des étrangers en matière de logement de de ressources incombe à M. le Maire.

Cette convention permet de déléguer cette tâche à l'OFII qui transmet ses enquêtes à M. le Maire dans les délais impartis pour avis :

Niveau I : Enquête relative au logement

Niveau II : Enquêtes relatives au logement et aux ressources.

Cette convention est signée pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction.

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Approuve, à l'unanimité des présents + 6 procurations, les termes de la convention présentée et,

Autorise Monsieur le Maire à retenir le niveau II et à la signer avec Monsieur le Préfet et Monsieur le Directeur Général de l'OFII.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire,

Le Maire,



Françoise CRASSOUS

Jean-François GUIBBERT



Envoyé en préfecture le 07/03/2025

Reçu en préfecture le 07/03/2025

Publié le **- 7 MARS 2025**

ID : 034-213401359-20250305-D2025_03_05_005-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **- 7 MARS 2025**
Et publication ou notification
Du **- 7 MARS 2025**
Le Maire :